

Avec ses conséquences directes, le dérèglement climatique devient central dans la campagne des municipales

Pour mener campagne, certains candidats aux élections municipales devront avoir préparé un solide argumentaire écologiste. A Miquelon, les 600 habitants de ce village de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon auront forcément des questions à poser sur le déménagement de leur bourg, trop exposé aux tempêtes tropicales qui remontent vers l'Atlantique Nord, tel l'ouragan Fiona en 2022. Au cœur des gorges de l'Arly, en Savoie, les automobilistes seront sans doute curieux de connaître le devenir de la route départementale 1212, fermée en novembre à cause des éboulements provoqués par les dégels hivernaux. A Blendecques (Pas-de-Calais), les sinistrés auront peut-être en tête les multiples inondations de l'hiver 2023-2024, au moment de voter.

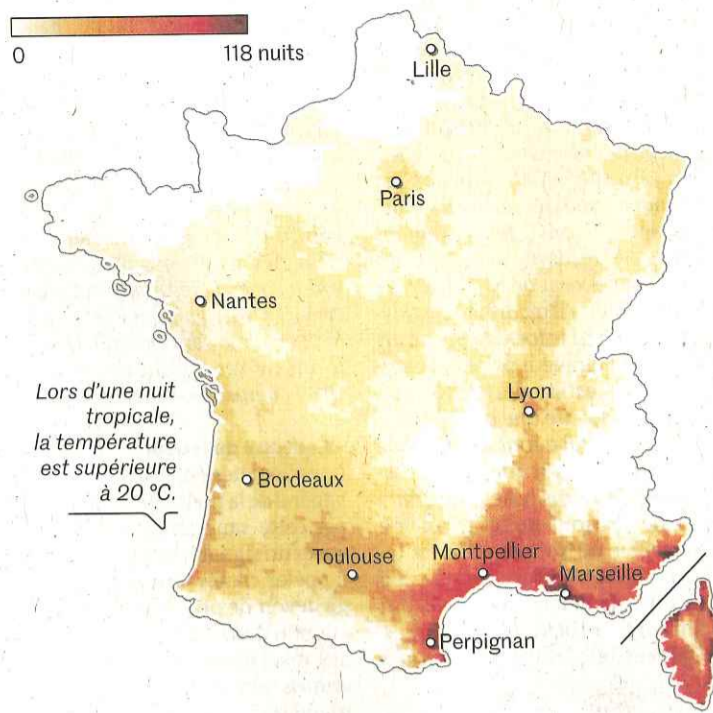
«Le dérèglement climatique est encore plus rapide en montagne qu'en plaine (...) et les habitants de nos territoires ont bien conscience des évolutions depuis dix ans», explique le député Jean-Pierre Vigier (Haute-Loire, Les Républicains), président de l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM).

Erosion des côtes, intensification des précipitations et des canicules, problèmes de pollution de l'air et de l'eau, retrait-gonflement des argiles qui menace plus de 10 millions de logements, disparition de la neige dans certaines zones... Réparties sur un territoire très divers, les 34 875 communes françaises subissent une grande diversité d'impacts climatiques et environnementaux. Et les maires, élus ou réélus les 15 et 22 mars 2026, seront une nouvelle fois en première ligne pour lutter contre ces aléas de moins en moins naturels.

«Quand vous avez des parents qui viennent vous engueuler parce qu'il fait 30 °C dans les classes de leurs enfants, vous ressentez la nécessité d'agir. L'écologie ne se joue pas dans les COP ou dans les stratégies nationales, c'est un sujet de vie quotidienne», réagit Jean-François Vigier, maire (Union des démocrates et indépendants) de Bures-sur-Yvette (Essonne) et vice-président de l'Association des maires de France chargé de la transition écologique.

Le changement climatique au cœur des préoccupations quotidiennes des électeurs

Nombre annuel de nuits tropicales en France hexagonale, selon le scénario à +4 °C en 2100 par rapport à l'ère préindustrielle*



Lors d'une nuit tropicale, la température est supérieure à 20 °C.

* Valeur médiane

«C'est un enjeu majeur quasiment partout, mais avec des spécificités très fortes», poursuit Jean-Charles Orsucci, maire (Renaissance) de Bonifacio (Corse-du-Sud) et président de l'Association nationale des élus des littoraux. On ne doit pas prendre les mêmes décisions à Bonifacio et à Biarritz. Au quotidien, en dehors des crises, les gens nous interpellent sur la propreté des rues, ce qui est normal, mais nous devons aussi arriver à relever collectivement ce défi incroyable de long terme.»

Avec des moyens limités par rapport à l'immensité de l'enjeu, les communes françaises sont intégrées aux différentes stratégies nationales. D'abord en étant parties prenantes des politiques d'atténuation. Si la France veut respecter sa promesse de réduire de 55 % ses émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990, les mairies doivent rénover les bâtiments publics comme les écoles primaires, les médiathèques et les salles des fêtes, chan-

ger les chaudières des piscines, moderniser les transports collectifs, ou économiser de l'énergie. L'autre volet est celui de l'adaptation au changement climatique, par exemple en végétalisant les îlots de chaleur urbains.

Selon l'Institut de l'économie pour le climat, les collectivités devraient investir environ 19 milliards par an (7 milliards pour le bloc communal). Elles n'ont dépensé qu'environ 8 milliards en 2024. «Les collectivités, dont les mairies, doivent réaliser 25 % des

Chacune des élections municipales sera un laboratoire à ciel ouvert de l'acceptabilité de la transition écologique

efforts de décarbonation de la France. Les élections municipales sont cruciales car les infrastructures d'une société sans carbone se prépareront lors des deux prochains mandats municipaux», résume François Thomazeau, chargé du suivi des collectivités locales au sein de l'institut.

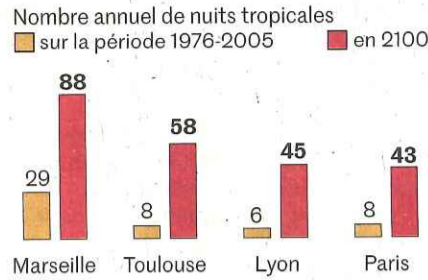
«Deux murs»

En juillet, la Banque des territoires a publié un rapport qui analyse les investissements de 47 communes de toutes tailles : 35 % étaient destinés à des projets vertueux et 2 % avaient un effet défavorable sur l'atténuation (principalement ceux liés à l'artificialisation des sols ou à l'achat de véhicules thermiques).

Les difficultés financières et l'instabilité politique commencent à produire des effets négatifs. Les investissements verts des collectivités ont stagné entre 2023 et 2024, après avoir fortement augmenté les années précédentes. Les communes ont vu dis-

paraître la taxe d'habitation et leurs investissements sont strictement encadrés. «Les maires font face à deux murs, celui de la fiscalité et celui de l'endettement», poursuit Jean-François Vigier. Nous investissons pour nos enfants et nous devrions pouvoir isoler notre dette verte ou monter à vingt ou vingt-cinq ans de capacité d'endettement.»

Par ailleurs, le fonds vert, annoncé en 2022 par Elisabeth Borne, alors première ministre, pour financer les projets environnementaux des collectivités, a été réduit de 2,5 milliards d'euros à 600 millions d'euros dans le dernier projet de loi de finances. «La saignée du fonds vert est une aberration, une erreur magistrale et catastrophique», affirme Frédérique Espagnac, sénatrice socialiste des Pyrénées-Atlantiques et secrétaire générale de l'ANEM. Cet automne, un amendement qui prévoyait une taxe de 1 % sur le chiffre d'affaires des plateformes de location touristique, type Airbnb, pour fi-



Dotations du fonds vert, créé en 2023, destiné à financer des projets de transition écologique portés par les acteurs locaux, en milliards d'euros



Infographie Le Monde : Julie Cassotti et Delphine Leclercq
Sources : Drias, Météo-France ; ministère de la transition écologique

naner la lutte contre l'érosion côtière a été voté, avant de disparaître du projet de loi de finances.

En mars, le sujet existera-t-il ou sera-t-il invisibilisé ? L'extrême droite va-t-elle l'instrumentaliser, comme sur la scène nationale ? Les situations seront forcément très variées en fonction des communes. Mais les experts du think tank Destin commun, qui ont réalisé une étude sur les attentes des électeurs pour les municipales, restent plutôt optimistes. Selon leur enquête, publiée en novembre, 58 % des personnes interrogées estiment que les élus devraient en faire beaucoup plus pour lutter contre le changement climatique. Et huit sondés sur dix considèrent que les maires devraient avoir plus de pouvoir pour piloter la transition écologique.

Ces derniers sont attendus sur des sujets comme la sécurisation de l'eau potable, l'éclairage public, l'accès aux transports en commun et la végétalisation. «L'écologie c'est une vraie préoccupation, analyse Laurence de Nervaux, directrice générale de Destin commun. Mais pour mobiliser autour de cette question, il faut agir sur des choses qui sont compatibles avec les autres préoccupations des Français, comme la santé, la sécurité ou la qualité de vie.»

En prise avec le quotidien des habitants, chacune des élections municipales sera un laboratoire à ciel ouvert de l'acceptabilité de la transition écologique. En 2020, quelques mois après les grandes marches pour le climat, les candidats d'Europe Écologie-Les Verts (parti depuis rebaptisé Les Écologistes) avaient conquis sept villes de plus de 100 000 habitants, notamment des métropoles comme Bordeaux, Lyon et Strasbourg. Les scores de ces sortants seront scrutés de près. «Cela ne doit pas être le seul curseur car l'écologie est devenue plus transversale», prévient François Thomazeau. Depuis 2020, la plupart des maires des grandes villes de gauche, mais aussi de certaines de droite, comme Toulouse, ont en effet mis en place ou renforcé leur plan climat. ■

MATTHIEU GOAR, JULIE CASSOTTI ET DELPHINE LECLERCQ (INFOGRAPHIES)

Le climat, angle mort des candidats du RN en région PACA

Le parti a exclu l'enjeu de la transition écologique de son programme municipal, alors que le Var et les Alpes-Maritimes sont très touchés

NICE - correspondance

Avec des canicules de plus en plus intenses et longues, les tensions sur la ressource en eau, les incendies, l'érosion du sol et les glissements de terrain, le Var et les Alpes-Maritimes comptent parmi les départements les plus vulnérables au changement climatique, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. C'est aussi un territoire stratégique majeur pour le Rassemblement national (RN) en 2026.

Avec 600 listes déclarées, le parti revient à ses plus hauts niveaux historiques pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026. Si les ambitions du RN n'ont pas été clairement précisées, les départements des Alpes-Maritimes et du Var, où les vagues bleu marine ne cessent de déferler, font office de coureurs de tête.

Contrairement au Var, et malgré des scores historiques pour le parti d'extrême droite, aucune ville du département maralpin n'est aujourd'hui gérée par le RN. En présentant ses candidats, le 13 décembre, les députés des Alpes-Maritimes ont déclaré, d'un air as-

suré : «Nous allons gagner des villes dans les Alpes-Maritimes.»

Le parti cherche à présenter une image pragmatique, loin des critiques d'amateurisme habituelles. «Les candidats ont été passés à la moulinette», précise Alexandra Masson, députée RN et candidate dans la ville de Menton. Chacun d'entre eux, choisi pour sa compétence, a signé une charte d'engagement pour respecter la ligne du programme national du parti.

Pour le RN, qui veut se présenter «en bon gestionnaire», les enjeux phares sont la lutte contre l'insécurité, la crise du logement et, dans les plus petites communes, les difficultés de stationnement. Aucune des priorités déjà publiées ne mentionne les défis climatiques du territoire. Or, dans la région, le tableau est inquiétant. Avec 80 % de la population en zone urbaine, les habitants de la région sont particulièrement touchés par les fortes chaleurs et les nuits tropicales.

Le Var est le département métropolitain le plus exposé à l'érosion du littoral, avec plus de 400 logements menacés à l'horizon 2050, d'après un rapport du centre d'études et d'expertise sur les ris-

ques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (placé sous la tutelle du ministère de la transition écologique), publié en 2024. Les sécheresses et les inondations record se succèdent aussi un peu partout sur le territoire : dans l'arrière-pays varois, neuf villages ont gelé tous les permis de construire en 2023 pour cinq ans, à la suite de l'assèchement de ses nappes phréatiques. Les communes ont parfois dû alimenter leurs habitants en eau par camion-citerne et bague les compteurs des usagers trop gourmands.

Peu de marge de manœuvre

En matière de lutte contre le changement climatique, les maires ont un rôle majeur : transports en commun, gestion des déchets, choix des matériaux de construction, plans d'urbanisme... Les municipalités ont aussi leur mot à dire sur un ensemble de mesures qui rendront la vie plus supportable en cas d'événement climatique majeur, de la rénovation thermique des bâtiments aux espaces verts qui permettent de baisser la température en ville.

C'est pourquoi, dans un contexte d'assèchement budgétaire,

l'Association des maires de France n'a cessé de rappeler ses besoins de moyens financiers pour actionner une transition écologique qui doit être une priorité absolue.

Mais les candidats investis par le RN, obligés de «suivre la ligne du parti», comme le rappelle Alexandra Masson, ont en réalité peu de marge de manœuvre. Ils se sont engagés à respecter les finances locales, à ne pas augmenter la fiscalité et à défendre la sécurité. Seul point «vert» : faire un maximum de «localisme», sans plus de précision.

Rien ne les contraint, donc, à se pencher sur les enjeux climatiques. Ces dernières années, dans l'Hémicycle, le RN s'est d'ailleurs attelé à détricoter tout texte

Certains conseillers municipaux RN continuent d'afficher leurs croyances climatosceptiques

ceuvrant pour une transition écologique. A commencer par l'objectif zéro artificialisation nette, qui prévoit qu'en 2050 chaque hectare construit devra être compensé par son équivalent rendu à la nature.

En 2023, l'intégralité des membres du parti d'extrême droite, Marine Le Pen en tête, a déposé une proposition de loi visant à supprimer l'obligation de rénovation des passoires thermiques, telle que prévue par l'article 160 de la loi Climat et résilience. Pour ce qui est du «localisme», pourtant prévu dans la charte des élus, les députés RN ont voté contre l'approvisionnement en viande française dans les cantines (à l'exception de deux qui ont voté pour) en 2024.

Dans le Var, quelques candidats font figure d'exception. Le député Frédéric Boccaletti, condamné en 2000 à un an de prison, dont six mois ferme, pour des faits de «violence en réunion avec arme», commis en marge d'un collage d'affiches, et candidat à Six-Fours-les-Plages, propose «un grand plan climatisation pour toutes les écoles de la commune».

Dans les rares cas où la question écologique est abordée, la réponse

des candidats RN est souvent politicière. A Saint-Laurent-du-Var, près de Nice, Rafaël Quessada, tête de liste RN-Union des droites pour la République, promet par exemple de «recruter un à deux gardes champêtres pour surveiller la zone Natura 2000 de l'embouchure du Var». Tout en proposant de transformer la commune en «vraie base nautique digne de ce nom».

Et si le parti tente de lisser son image au niveau national, certains conseillers municipaux, eux, continuent d'afficher leurs croyances climatosceptiques. Fin septembre, lors d'un conseil municipal mené par Josée Massi (sans étiquette), autour des questions de la résilience climatique de la ville de Toulon, l'un des élus d'extrême droite, Amaury Navaranne, s'est emporté : «Quand je lis que l'augmentation de la température a été de 2,1 degrés par rapport à l'ère préindustrielle, ce n'est quand même pas de notre faute. C'est la planète», a-t-il lancé. Avant d'expliquer que le réchauffement climatique n'était qu'un «cycle de notre Univers, de notre monde» avec «des ères qui augmentent en chaleur et des ères qui diminuent en chaleur». ■

SOFIA FISCHER